



Supported by:



based on a decision of
the German Bundestag

Appel à Proposition :Evaluation mi-parcours du projet Renforcement de la capacité d'adaptation et de résilience des communautés côtières du complexe Baradères-Cayemites pour faire face aux effets néfastes du changement climatique »

I. Vue d'ensemble de l'évaluation du projet

L'évaluation de mi-parcours du projet « **Renforcement de la capacité d'adaptation et de résilience des communautés côtières du complexe Baradères-Cayemites pour faire face aux effets néfastes du changement climatique** » s'inscrit dans le cadre des procédures de CORE et des exigences du bailleur de fonds CBF (Caribbean Biodiversity fund), telles que définies dans le document du projet. L'évaluation de mi-parcours portera sur trois volets du projet gouvernance environnementale, restauration écologique et économie verte et bleue en intégrant les cinq critères de l'OCDE. Ce projet bénéficie à 7405 participants de manière directe et indirecte soit (5130 H, 2275 F).

En ce qui concerne la gouvernance environnementale il s'agit de porter l'appréciation sur des actions de sensibilisation des ménages et du programme d'éducation environnementale mis en œuvre à travers les clubs environnementaux. L'évaluation examinera la qualité et l'efficacité des formations offertes aux acteurs communautaires, le rôle des clubs dans le renforcement de la gouvernance locale et la mobilisation des parties prenantes, ainsi que le niveau d'appropriation et de pérennité des mécanismes de concertation instaurés.

Pour la restitution écologique, Ce volet analysera les interventions de conservation des sols, de reboisement et de protection des mangroves dans les zones ciblées. L'étude s'intéressera aux superficies restaurées ou protégées, à l'impact écologique des activités sur la réduction de l'érosion et la régénération des écosystèmes, ainsi qu'à la mise en œuvre de plans de gestion durables, notamment dans le domaine de la pêche.

Pour en ce qui concerne les moyens de subsistance Cette composante évaluera la mise en œuvre des activités génératrices de revenus dans les filières pêche, café, cacao, apiculture, riziculture et agriculture familiale. L'analyse portera sur la contribution de ces initiatives à la création de valeur ajoutée, à la diversification des revenus et à l'amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires, tout en



Supported by:



based on a decision of
the German Bundestag

favorisant des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.

Enfin, cette évaluation produira une analyse consolidée destinée à éclairer la prise de décision stratégique, optimiser l'implémentation des actions et renforcer l'adaptabilité du projet. Elle constituera également un levier essentiel pour le suivi et l'ajustement des stratégies, tout en capitalisant sur les bonnes pratiques et les enseignements clés en vue d'une meilleure planification des initiatives futures.

II. Contexte du projet

Haïti est fortement exposée à divers risques naturels tels que les tremblements de terre, les glissements de terrain, les tsunamis et les inondations, et est vulnérable aux défis environnementaux tels que : la déforestation, la pollution et la perte de diversité biologique. La déforestation généralisée et les infrastructures de drainage non entretenues augmentent la vulnérabilité du pays face aux ouragans, aux ondes de tempête et aux inondations, tout en augmentant les températures pendant les mois secs, en renforçant les tempêtes tropicales et en rendant imprévisibles les régimes de précipitations. Le changement climatique aggrave l'impact sur des secteurs déjà sensibles. Le changement climatique augmente les températures maximales, diminue radicalement les précipitations et entraîne des conditions de sécheresse et d'inondation plus extrêmes, des ouragans plus intenses, et contribue à une salinisation accrue des nappes aquifères et des estuaires, ce qui devrait continuer à compromettre la sécurité alimentaire.

Les communautés locales appauvries exploitent les ressources naturelles d'Haïti, pour assurer leurs moyens de subsistance et en tirer des sources de revenus, cette situation aggrave davantage la dégradation de l'environnement. Pour le projet proposé, CORE cherche à répondre à la dégradation de l'environnement dans les Nippes, sur les communes de Baradères, de Grand Boucan et de Petit-trou de Nippes. Où les facteurs susmentionnés ont entraîné une dégradation des bassins versants en amont et en aval.

En amont des bassins versants, la déforestation et les pratiques agricoles inappropriées dans les zones à forte pente contribuent à la dégradation de l'environnement. Les sols cultivables sont dégradés par l'érosion, créant des ravines qui drainent les terres arables sur la côte et contribuent à



Supported by:



based on a decision of the German Bundestag

la réduction de la productivité des sols et à la sédimentation des mangroves. La sédimentation limite alors la reproduction des récifs coralliens et des herbiers marins. L'écosystème marin est ainsi altéré, perturbant le cycle de reproduction des ressources halieutiques, réduisant l'accès des pêcheurs aux produits de la mer (poissons, crevettes, homards, crabes, etc.). De même, la biodiversité animale est réduite, certaines espèces animales disparaissant et d'autres étant détruites par la surpêche. C'est dans ce concept qu'est venue l'approche AbE (Adaptation basée sur les Écosystèmes) visant à atténuer les risques liés au changement climatique, assurer la protection à long terme des bassins hydrographiques et à maintenir la diversité biologique tout en soutenant les communautés dépendantes. Aussi de réduire la pression sur les arbres forestiers en amont du bassin versant et sur les mangroves, contribuant ainsi à renforcer la résilience des communautés face au changement climatique.

Ainsi le projet intitulé « Renforcement **de la capacité d'adaptation et de résilience des communautés côtières du complexe Baradères-Cayemites pour faire face aux effets néfastes du changement climatique** », s'articule sur trois principales composantes pour atténuer les impacts du changement climatique :

1. La composante **gouvernance environnementale** qui vise à renforcer les capacités des autorités locales et leaders communautaires en matière de gestion des ressources naturelles, y compris la forêt de mangrove, et à sensibiliser la communauté également à la gestion des ressources naturelles ;
2. La composante **restauration écologique** qui facilite la protection des forêts de mangrove et des bassins versants dégradés ;
3. La composante " **moyens de subsistance** " qui développe des chaînes de valeur et améliore les conditions de vie des communautés locales ;



Supported by:



based on a decision of
the German Bundestag

III. Objectif du projet

3.2. Objectifs spécifiques

- Renforcement des capacités des structures de gouvernance locale et des leaders communautaires afin d'assurer une gestion efficace des habitats marins et côtiers.
- Accroissement de la résilience des écosystèmes côtiers et terrestres grâce à l'autonomisation des populations locales dans la mise en œuvre de pratiques durables de prévention de l'érosion, d'agriculture et de pêche.
- Promotion du développement des économies verte et bleue dans le complexe Baradères-Cayemites à travers le renforcement des chaînes de valeur des produits aquacoles et agricoles prometteurs.

IV. Objectifs de l'évaluation

- Réaliser une analyse du projet afin d'évaluer sa pertinence par rapport aux objectifs et résultats escomptés.
- Analyser le niveau de participation active des acteurs locaux dans les actions du projet liées à la préservation et la restauration des écosystèmes.
- Évaluer l'efficacité des formations offertes aux acteurs locaux et leur contribution à l'amélioration de la gouvernance environnementale.
- Évaluer le niveau de compréhension de la communauté sur les deux approches liées au projet : « Adaptation basée sur les écosystèmes » et « de la montagne à la mer », en analysant la manière dont ce projet est perçu et adopté par les populations locales, leur impact sur la gestion des ressources naturelles, ainsi que leur contribution à la préservation des écosystèmes et à l'amélioration des conditions de vie.



Supported by:



based on a decision of
the German Bundestag

- Évaluer le niveau d'appropriation des initiatives de gestion des ressources naturelles découlant du projet par les bénéficiaires dans une perspective qu'ils continueront d'adopter des pratiques durables.
- Évaluer l'effet des activités liées à la gestion et à la protection des mangroves.
- Évaluer l'effet des clubs environnementaux sur la communauté, notamment en termes de sensibilisation, de changement de comportement et de contribution à la préservation des ressources naturelles sur les comportements des jeunes et des communautés, leur sensibilisation et leur engagement dans la préservation durable des ressources naturelles.
- Évaluer l'effet des activités génératrices de revenus sur les communautés locales, en particulier, la création de coopératives de pêche, la promotion de L'agroforesterie, ainsi que le développement des chaînes de valeur de cacao et du manioc, de la filière apicole, la riziculture et le maraîchage.
- Évaluer l'efficacité des activités de conservation des sols mises en place dans les zones d'intervention du projet (les lots boisés, les structures biomécaniques) en analysant leur impact sur la réduction de l'érosion, l'amélioration de la qualité du sol et la durabilité des pratiques agricoles. Cette évaluation portera également sur le niveau d'appropriation des techniques de conservation par les communautés locales, leur participation dans la mise en œuvre des actions, et les changements observés dans les pratiques agricoles traditionnelles.



based on a decision of the German Bundestag

V. Zone d'évaluation

Cette étude se déroulera dans le département des Nippes dans les communes de (Baradères/Petit-trou/Grand Boucan) Le consultant devra réaliser 60 % de son travail sur le terrain afin d'assurer une évaluation approfondie et représentative des réalités locales.

Communes	Section	Activités
Baradères	Gerin, Tête d'eau, Fonds Tortue, La plaine, Rivière Salée	1- Club environnemental 2- Renforcement des structures locales 3- Parcelle agroforestiere dans les bassins versants, 4- Restauration mangrove 5- Conservation des eaux et des sols (CES), 6- Sensibilisation, 7- Pêche, apiculture et agriculture familiale
Petit-Trou de Nippes	Centre-ville, Tiby	1- Club environnemental 2- Sensibilisation des ménages 3- Pêche
Grand Boucan	Boucan, Eaux Basses	1- Club environnemental 2- Sensibilisation des ménages



Supported by:



based on a decision of
the German Bundestag

VI. Tâches à accomplir

6.1 Analyse documentaire du projet :

- Réaliser un examen approfondi des documents du projet (rapports, plans d'action, évaluations précédentes, etc.). Pour évaluer la pertinence du projet par rapport aux objectifs et résultats escomptés.
- Analyser l'alignement du projet avec les politiques environnementales du ministère de l'Environnement et les stratégies nationales de gestion des ressources naturelles.

6.2 Analyse de la mobilisation des acteurs locaux avant et pendant le projet :

- Évaluer le niveau d'implication des acteurs locaux avant et pendant le projet dans la gestion des ressources naturelles.
- Analyser l'efficacité des mécanismes de gouvernance en place, notamment les structures participatives et les processus de prise de décision.
- Examiner l'engagement des communautés avant et pendant le projet dans les actions de préservation et de restauration des écosystèmes, en évaluant la mise en œuvre d'initiatives locales.

6.3 Évaluation des formations offertes aux acteurs locaux :

- Mesurer l'efficacité des formations dispensées aux acteurs locaux et les leaders communautaires, en vérifiant leur compréhension des enjeux environnementaux et leur capacité à appliquer les connaissances acquises.
- Analyser la contribution de ces formations à l'amélioration de la gouvernance environnementale et à l'autonomisation des acteurs locaux dans la gestion durable des ressources naturelles.



Supported by:



based on a decision of
the German Bundestag

6.4 Évaluation de l'implication des bénéficiaires :

- Évaluer la participation active des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet, notamment leur engagement dans les activités de conservation.
- Analyser leur appropriation des initiatives de gestion des ressources naturelles et l'adoption de pratiques durables, en se basant sur des observations sur le terrain et des entretiens.

6.5 Évaluation des activités liées à la gestion des mangroves et aux moyens de subsistance alternatifs :

Analyser l'implémentation des activités de gestion et de protection des mangroves, en évaluant leur efficacité et leur impact sur l'écosystème local.

6.6 Analyse des clubs environnementaux :

- Évaluer l'effet des clubs environnementaux dans la sensibilisation des jeunes et des communautés sur la préservation des ressources naturelles.
- Mesurer leur rôle dans l'engagement communautaire et la diffusion de bonnes pratiques environnementales.

6.7 Évaluation des activités génératrices de revenus :

- Analyser l'impact des activités génératrices de revenus sur les communautés locales, notamment à travers la création de coopératives de pêche et le développement des chaînes de valeurs du cacao, du manioc, du riz, du maraîchage et de l'apiculture.
- Examiner les résultats économiques, sociaux et environnementaux de ces activités, en identifiant les bénéfices pour les communautés et les défis rencontrés.



Supported by:



based on a decision of
the German Bundestag

6.8 Évaluation des activités de conservation de sol

- Analyser l'effet des activités de conservation de sols en collectant et en examinant des données sur la réduction de l'érosion, l'amélioration de la fertilité des sols et la durabilité des pratiques agricoles adoptées dans les zones d'intervention.
- Évaluer le niveau d'appropriation des techniques de conservation par les communautés locales.

VII. Composition des livrables d'évaluation

Le rapport d'évaluation sera composé de deux livrables relatant les points suivants :

Livrable 1

Cette phase constitue une étape préparatoire essentielle permettant d'adapter le cadre de référence et la méthodologie opérationnelle de l'évaluation. Le travail consistera à produire une note de cadrage qui précisera les orientations, les approches analytiques, les outils de collecte et les modalités de mise en œuvre de l'évaluation.

Livrable 2 :

Cette phase portera sur la consolidation, l'analyse et la présentation des résultats issus de la collecte des données, en vue de produire le rapport d'évaluation intermédiaire incluant les points ci-dessus :

- Analyse de la mobilisation des acteurs locaux ;
- Évaluation des formations offertes aux acteurs locaux ;
- Réalisation d'un examen approfondi des documents du projet (rapports, plans d'action, évaluations précédentes, etc.) afin d'évaluer la pertinence du projet par rapport aux objectifs et résultats escomptés.
- Vérification de l'alignement du projet avec les politiques environnementales du ministère de l'Environnement et les stratégies nationales de gestion des ressources naturelles.
- Évaluation de l'implication des bénéficiaires ;



Supported by:



based on a decision of the German Bundestag

- Évaluation des activités liées à la gestion des mangroves et aux moyens de subsistance alternatifs ;
- Analyse des clubs environnementaux.
- Évaluation des activités génératrices de revenus

VIII. Conduite de la mission

La mission s'effectuera dans les zones d'intervention du projet, notamment (Baradères/ Petit Trou de nippes, Grand Boucan) sous la supervision du département MEAL et le coordonnateur du projet.

- Le livrable 1 sera soumis au moyen d'un document de cadrage contenant les informations ci-dessus (**voir composition des livrables**).
- Le livrable 2 sera soumis sous forme de rapport intermédiaire contenant les informations ci-dessus (**voir composition des livrables**).
- Présentation orale du rapport global d'évaluation : Le consultant devra organiser et présenter de manière claire les résultats de l'évaluation à l'équipe du projet, ainsi que les recommandations clés issues de l'évaluation.
- Une Correction finale du rapport d'évaluation est attendue avant sa validation.

IX. Profil du prestataire

Le prestataire de service devra avoir une expérience avérée dans l'évaluation et suivi des activités de projet et doit remplir les conditions suivantes :

- Une expertise confirmée en évaluation de projets environnementaux et de développement durable.
- Une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion des écosystèmes terrestres, marins et côtiers.
- Le prestataire doit maîtriser la cartographie, la manipulation des matériels tels que les drones, GPS et logiciels SIG, ainsi que posséder une solide connaissance des méthodes



Supported by:



based on a decision of the German Bundestag

d'évaluation participative et d'analyse des données.

- Une capacité à travailler en collaboration avec des acteurs locaux.
- Avoir une bonne connaissance des zones d'intervention.

X. Durée de la consultation

La mission d'évaluation est prévue pour une période de **9 semaines** à compter de la signature du contrat.

XI. Calendrier des livrables

Livrable	Livrable 1 Rapport préliminaire	Livrable 2		
		Ebauche du Rapport final	Présentation orale des résultats	Correction et validation finale
Échéance	1 semaine après la signature du contrat	7 semaines après la signature du contrat	8 semaines après la signature du contrat	9 semaines après la signature du contrat

XII. Modalités de paiement

Le prestataire de service sera payé d'une somme forfaitaire par livrable, laquelle somme inclura tous les coûts afférents aux tâches qui lui sont confiées et dûment justifiées dans le dossier de l'offre financière. Le paiement sera effectué en deux tranches :

- 40 % après la validation du livrable 1
- 60 % après la validation du livrable 2

NB : Aussi, il faut noter qu'il n'y aura ni ajustement des coûts ni ajouts de jours liés aux fluctuations du marché ou à une sous-estimation du travail et qui seraient survenus après la conclusion



Supported by:



based on a decision of
the German Bundestag

du contrat. Toutefois, vous pouvez contacter le projet à l'adresse électronique receptionist@jphro.org pour des éclaircissements jusqu'au 12 Février **2026 à 4h00 PM**.

XIII. Documents de l'appel à proposition à soumettre

Le consultant ou la firme de consultation devra élaborer des termes de référence précisant

- Curriculum et Diplôme
- Preuve de consultation similaire
- Offre technique de la consultation comprenant un plan de travail détaillé ainsi qu'une méthodologie rigoureuse, en définissant les approches et outils à utiliser pour chaque tâche afin d'orienter l'évaluation.
- Offre financière
- Certificat de patente.

Date limite et lieu de soumission du dossier

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de soumettre leur proposition au plus tard le 19 Février 2026 **à 11h59:00 pm**, soit par courriel receptionist@jphro.org ou à l'adresse suivante : 31, Impasse Crepsac, Delmas 40B, Delmas, Haiti

Nous encourageons vivement les candidatures féminines.

Seuls les dossiers/ candidat(e)s sélectionnés seront contactés pour les suites nécessaires.